Charles Poncet

GRAND CONSEIL
reçu le 15 MAI 2025

C 4162

GRAND CONSEIL			
Expédié le:		Session GC: 19-20.06.2025	
Président	X	Députés (100)	
Correspondance GC	X	Bureau	X
Secrétariat		Chefs de groupe	X
Commission:			
Objet:			
Copie à:			

Genève, le 14 mai 2025

Monsieur Alberto Velasco
Président du Grand Conseil
2 rue de l'Hôtel-de-Ville
Case postale 3970
1211 GENEVE 3

Mon cher Président,

Je me préparais à vous écrire pour invoquer une réelle charge professionnelle qui ne diminue guère, alors même que quelque ralentissement dû à l'âge affecte légèrement ma capacité de production et qu'il me devient difficile de « fournir » 1200 ou 1300 heures de time-sheet par année ; j'allais invoquer mes responsabilités professionnelles, la vraie passion du métier d'avocat qui m'anime, la nécessité de me concentrer sur mon travail, etc, etc, mais je vous dois la vérité entière.

Et la vérité est que je m'ennuie à mourir dans ce Grand Conseil.

Je croyais revenir à l'expérience que j'ai eu la chance de vivre dans notre parlement cantonal entre 1989 et 1992 : celle d'un système sans contraintes, que vous avez connu vous aussi : chacun prenait la parole librement à condition de la demander, le président ou la présidente veillant avec tact à ce que les orateurs ne se répandent pas en développements inutiles, sans toujours y parvenir il est vrai.

L'interpellation était le genre oratoire le plus fréquent. J'en ai vécu de mémorables : j'entends encore les vociférations que mon collègue Gardiol, par exemple, réservait au Conseiller d'Etat Christian Grobet, qui déclenchait chez lui des réactions semblables à celle de Lucky Luke face à Joe Dalton. Parmi d'autres, mon regretté ami le député radical Charles Bosson, commençait régulièrement son rapport de majorité lors du budget en passant 20 minutes à invectiver les députés communistes, qui répondaient sur le même ton par l'intermédiaire de MM Spielmann, Magnin et autres.

5 B. Plateau de Frontenex - 1208 Genève
charlesponcet3112@gmail.com

Bref, on ne s'ennuyait pas ! Le parlement vivait ! On y parlait, comme le terme l'implique et même si, parfois, la discipline se faisait désirer.

Me voici constatant dès mon arrivée combien il a fallu depuis réglementer le travail parlementaire – était-ce vraiment indispensable ? - ce qui a été fait en prenant le droit fédéral comme modèle, mais le résultat, c'est un carcan de règles et des débats ennuyeux, minutés, chronométrés, rasoirs hors quelques éclats occasionnels qui n'ont pas le charme de ceux d'antan.

Nous aurions vous et moi souhaité réintroduire les interpellations, qui sont essentielles, dans un débat parlementaire, et on le voit bien car elles existent au Parlement fédéral, en Angleterre, en France, etc. Plusieurs de nos collègues ont exprimés des réticences, d'ailleurs compréhensibles, en disant que cela allongerait encore des séances plénières qui leur prennent déjà trop de temps.

Voilà donc, mon cher Président, la *vraie* raison pour laquelle j'ai décidé de m'abstenir et de mettre un terme à mes activités parlementaires à fin mai.

Vous voudrez bien transmettre un tirage de la présente à mes collègues et leur dire le plaisir que j'ai eu à les connaître ou à les retrouver pour ceux que je connaissais déjà. L'ambiance entre députés, elle, n'a pas changé et il est toujours aussi plaisant de pouvoir s'entretenir de façon détendue avec des gens dont on ne partage pas du tout les idées.

Quant au malheureux isolé qui a brocardé mon âge, alléguant que la vieillesse serait « un naufrage », veuillez je vous prie, lui marquer que si j'ai peut-être un pied dans la tombe, avec l'autre, je demeure et pour longtemps encore, capable de lui botter les fesses.....
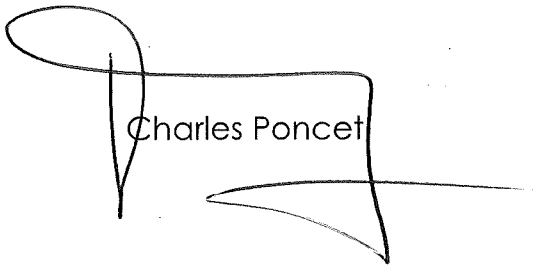
Veuillez trouver ici, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments amicalement dévoués et la gratitude que mérite votre long service de notre petite République.